

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements, tenue le 4 mars 2024 à 20 h à la salle de l'âge d'or de la municipalité des Éboulements au 2335, route du Fleuve, sous la présidence de Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Sylvie Bolduc  
Michel Crevier  
Mario Desmeules  
Évelyne Tremblay  
Mathieu Bouchard

Était absente : Diane Tremblay

Assiste également à la réunion, Linda Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2024
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT MODIFICATION AU RÔLE
5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2023 DU SERVICE INCENDIE DES ÉBOULEMENTS ET DU RAPPORT D'OPÉRATIONS — INCENDIE MRC 2023
6. DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'INTÉGRATION D'UN CAMPEUR AU CAMP DE JOUR
7. ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR
8. ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES
9. ACQUISITION D'AMEUBLEMENT DE BUREAU
10. ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ AU CAMP LE MANOIR
11. ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE À LA BIBLIOTHÈQUE
12. ADOPTION D'UN BUDGET ADDITIONNEL — DÉGRILLEUR DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE
13. VERSEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES PRIVÉES
14. PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES POPOTES ROULANTES
15. MOTION DE REMERCIEMENT GRÉGOIRE BOUCHARD
16. DEMANDE DE DON
  - GRAND BAL MARITIME 2024
17. REPRÉSENTATION
18. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
19. DÉPÔT DE CORRESPONDANCE
20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **36-03-24 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **37-03-24 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2024**

Il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 soit adopté comme rédigé.

### 38-03-24 Adoption des comptes

Il est proposé par Mathieu Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes soit adoptée telle que présentée ci-dessous.

#### GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	270,19 \$
BELL CANADA	295,26 \$
BELL MOBILITÉ	96,64 \$
BRODERIE RB	179,82 \$
COGÉCO	63,18 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	30,00 \$
DISTRIBUTION D. SIMARD	226,42 \$
ÉQUIPEMENTS G.M.M.	371,35 \$
F.Q.M.	113,83 \$
HYDRO-QUÉBEC	8 895,22 \$
LES JARDINS BORÉALS	172,87 \$
MALENFANT SERRURERIE INC.	753,91 \$
REMB. EMPLOYÉ (MATHIEU BILODEAU)	11,49 \$
MRC DE CHARLEVOIX	1 410,24 \$
RÉGIE DU BÂTIMENT	194,50 \$
STAPLES	204,78 \$
VISA (DROPBOX)	49,92 \$
VISA (FRAIS MENSUEL AMAZON)	11,49 \$
VISA (MAXI)	9,53 \$
VISA (TIMBRES POUR COMPTES TAXES 2024)	2 276,51 \$
	<hr/>
	<b>15 637,15 \$</b>

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

AREO-FEU	93,41 \$
BELL CANADA	107,69 \$
BRIGADE DES POMPIERS	7 745,00 \$
COMMUNICATION CHARLEVOIX INC.	720,64 \$
ÉNERGIES SONIC INC.	1 610,54 \$
PUROLATOR	5,46 \$
QUINC. ALPHILDE TREMBLAY	231,70 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (LICENCE RADIO)	341,83 \$
SAAQ	1 874,91 \$
VILLE DE BAIE ST-PAUL	12 273,52 \$
VISA (AMAZON-FOURNITURES BUREAU)	113,65 \$
VISA (GARMIN)	104,67 \$
WEX	465,39 \$
	<hr/>
	<b>25 688,41 \$</b>

#### VOIRIE-TRANSPORT-DÉNEIGEMENT

BELL CANADA	107,69 \$
BELL MOBILITÉ	115,04 \$
F.Q.M.	6 690,75 \$
GARAGE GUY GAUTHIER	853,11 \$
KARINE SIMARD	600,00 \$
MARC TREMBLAY	650,00 \$
MINI EXCAVATION HDF	3 538,93 \$
MULTI SÈREVICES DESCHÊNES	689,85 \$
NAPA PIÈCE D'AUTO	360,25 \$
QUINC. ALPHILDE TREMBLAY	90,79 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (LICENCE RADIO)	341,83 \$
SAAQ	7 595,73 \$
VISA (CHARGEUR DE VOITURE)	34,48 \$
WEX	6 579,84 \$
	<hr/>
	<b>28 248,29 \$</b>

**ÉCLAIRAGE DES RUES**

HYDRO-QUÉBEC	1 479,13 \$
	<b>1 479,13 \$</b>

**APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

BELL MOBILITÉ	72,68 \$
BUREAU VÉRITAS	449,55 \$
COMMUNICATION CHARLEVOIX	1 489,68 \$
GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS INC.	655,08 \$
HYDRO-QUÉBEC	322,00 \$
PUROLATOR INC.	15,66 \$
	<b>3 004,65 \$</b>

**AQUEDUC**

HYDRO-QUÉBEC	1 777,56 \$
	<b>1 777,56 \$</b>

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

BELL MOBILITÉ	23,46 \$
COGÉCO	63,18 \$
GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS INC.	5 743,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 731,86 \$
PUROLATOR INC.	15,77 \$
	<b>7 577,27 \$</b>

**RÉSEAU ÉGOÛTS**

HYDRO-QUÉBEC	358,27 \$
	<b>358,27 \$</b>

**URBANISME**

URBANISME (FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATIONS)	67,76 \$
	<b>67,76 \$</b>

**LOISIRS ET CULTURE**

BELL CANADA	113,33 \$
REMB. COMITÉ MADA (ACTIVITÉ MADA DU 28-02-2024)	73,20 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	267,50 \$
LES JARDINS DU CENTRE (ACTIVITÉ MADA DU 28-02-2024)	113,83 \$
LOCATION MASLOT	36,68 \$
PAROISSE ST-FRANÇOIS-D'ASSISE	3 500,00 \$
RESTO BOUTIQUE LA TABLE (ACTIVITÉ MADA DU 28-02-2024)	137,97 \$
RICARD ET GAGNÉ (ACTIVITÉ MADA DU 28-02-2024)	294,31 \$
UNI-SELECT CANADA INC.	55,12 \$
VISA (PUBLIPOSTAGE ACTIVITÉ MADA DU 28-02-2024)	191,94 \$
VISA (PUBLIPOSTAGE ACTIVITÉS HIVER 2024)	190,24 \$
	<b>4 974,12 \$</b>

**CAMP LE MANOIR**

LES ENTREPRISES CARL TREMBLAY INC.	45 349,49 \$
	<b>45 349,49 \$ \$</b>

**LOISIRS**

LOUIS-PHILIPPE TÉTREAU, ING.	3 937,89 \$
	<b>3 937,89 \$</b>

**DÉGRILLEUR SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE**

TETRA-TECH QI INC.	1 463,07 \$
	<b>1 463,07 \$</b>

<b>DONS</b>	
DON À LA NAISSANCE	250,00 \$
REMBOURSEMENT ACTIVITÉ ENFANT	98,00 \$
	348,00 \$

<b>TOTAL</b>	<b>139 911,06 \$</b>
--------------	----------------------

### **Dépôt modification au rôle**

La directrice générale dépose la mise à jour du rôle en date du 14 février 2024 aux membres du conseil, laquelle se lit comme suit :

Valeur au rôle courant 2023-2024-2025 :

Avant modifications : 404 629 000 \$  
Après modifications : 414 524 100 \$

Pour une augmentation de 9 895 100 \$ imposable et de 0 \$ non imposable.

### **39-03-24 Adoption du rapport annuel d'activités 2023 du Service incendie des Éboulements et du Rapport d'opérations — Incendie MRC 2023**

**CONSIDÉRANT QUE**, dans le cadre de l'an 5 de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, un rapport d'activités et les actions du plan de mise en œuvre pour le service incendie de la municipalité des Éboulements sont présentés au conseil municipal pour l'année 2023 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC dépose un rapport d'opération en matière de protection incendie pour l'ensemble des municipalités pour cette même année ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** le rapport annuel d'activités pour l'année 2023 décrivant les actions dans le plan de mise en œuvre et les objectifs visés, ainsi que le rapport d'opération de la MRC soient adoptés tels que présentés.

### **40-03-24 Demande d'accompagnement pour l'intégration d'un campeur au camp de jour**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite accommoder dans la mesure du possible les enfants à besoins particuliers afin de leur permettre de fréquenter le camp de jour au même titre que tous les enfants ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut offrir un soutien pour financer les services d'un accompagnateur au camp de jour 2024 pour les enfants à besoin particulier ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation psychologique menée par les psychologues spécialisés de l'École Léonce-Boivin recommande qu'un service d'accompagnement soit offert à un enfant des Éboulements pour assurer une participation sécuritaire de celui-ci aux activités du camp de jour 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet accompagnement est garant d'une expérience positive et sécuritaire pour l'enfant, pour les autres campeurs et pour l'ensemble de l'équipe du camp de jour ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** la municipalité assume la dépense équivalente au salaire et aux avantages sociaux d'un accompagnateur au camp de jour 2024 pour cet enfant des Éboulements, pour une durée de 9 semaines, et que ce montant soit remboursé au Camp le Manoir sur réception d'une facture.

#### **41-03-24 Acquisition d'un défibrillateur**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité met à la disposition de ces citoyens des défibrillateurs à des endroits stratégiques sur le territoire de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le défibrillateur disponible au quai de la traverse Saint-Joseph-de-la-Rive — Isle-aux-Coudres doit être remplacé ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**autoriser le remplacement du défibrillateur sur le quai de la traverse Saint-Joseph-de-la-Rive — Isle-aux-Coudres ;
- **DE** se procurer le défibrillateur auprès du fournisseur Premier Soins Plus, moyennant la somme de 1 893 \$ excluant les taxes.

#### **42-03-24 Acquisition d'équipements informatiques**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie MJS INC. en date du 22 février 2024 pour l'acquisition d'une nouvelle station de travail portable et les équipements requis ;

**CONSIDÉRANT** que cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**accepter l'offre de services de la compagnie MJS INC., moyennant la somme de 3 076 \$ excluant les taxes.

#### **43-03-24 Acquisition d'ameublement de bureau**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Menuiserie J. C. Tremblay, en date du 26 février 2024, pour l'acquisition de deux bureaux de travail faits sur mesure et d'un meuble de rangement ;

**CONSIDÉRANT** que cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**accepter l'offre de services de la compagnie Menuiserie J. C. Tremblay moyennant la somme de 12 350 \$ excluant les taxes.

**44-03-24 Adoption de l'offre de service pour les travaux d'électricité au Camp le Manoir**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue de la compagnie Électricité Gauthier, en date du 21 février 2024, pour la réalisation des travaux électriques sur les installations du Camp le Manoir ;

**CONSIDÉRANT** que cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**accepter l'offre de services de la compagnie Électricité Gauthier moyennant la somme de 8 500 \$ excluant les taxes.

**45-03-24 Adoption de l'offre de service pour les travaux de peinture à la bibliothèque**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue des Entreprises Carl Tremblay Inc. en date du 29 février 2024 pour la réalisation des travaux de peinture à la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard ;

**CONSIDÉRANT** que cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**accepter l'offre de services des Entreprises Carl Tremblay Inc., moyennant la somme de 5 266,05 \$ excluant les taxes.

**46-03-24 Adoption d'un budget additionnel — Dégrilleur de Saint-Joseph-de-la-Rive**

Il est proposé par Mathieu Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**accepter la demande de budget d'honoraires additionnels demandé par la firme Tetra Tech QI Inc. pour compléter les activités nécessaires dans le cadre de l'étude de l'avant-projet pour le remplacement du dégrilleur du secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, dont le mandat se décline comme suit :
  - o L'assistance pour le mandat d'Étude géotechnique, moyennant une somme de 3 000 \$ excluant les taxes ;
  - o La complétion du rapport d'ingénierie préliminaire à l'endroit du dégrilleur moyennant une somme de 13 000 \$, excluant les taxes.

**47-03-24 Versement dans le cadre du Programme d'aide financière aux entreprises privées**

Il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **DE** verser la somme de 185,50 \$ à 9458-3796 Québec inc. pour l'année 2023 dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises privées.

#### **48-03-24 Participation de la municipalité à la semaine québécoise des popotes roulantes**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite promouvoir le bien-être de ses citoyens aînés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine québécoise des popotes roulantes constitue une occasion de sensibiliser la population à la pertinence des services d'aide alimentaire pour les personnes aînées ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mathieu Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** la municipalité participe à la Semaine québécoise des popotes roulantes 2024 ;
- **QUE** la municipalité achète 10 repas auprès du Centre communautaire Pro-Santé, moyennant une somme de 90 \$ excluant les taxes, pour fins d'un tirage au sort parmi les citoyens inscrits au service de Popote roulante locale ;
- **QUE** la municipalité soutienne la promotion de la Semaine québécoise des popotes roulantes auprès de ses citoyens.

#### **49-03-24 Motion de remerciements à Monsieur Grégoire Bouchard**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Grégoire Bouchard fait partie de la brigade incendie depuis 1989, soit trente-quatre ans ;

**CONSIDÉRANT QUE** de 1999 à 2023, Monsieur Bouchard a occupé le poste de directeur incendie, soit pendant vingt-quatre ans ;

**EN CONSÉQUENCE**, Michel Crevier, conseiller, présente une motion de remerciements à Monsieur Grégoire Bouchard pour sa présence et son dévouement au sein de la brigade durant les trente-quatre dernières années, soit à titre de pompier volontaire et comme directeur incendie.

#### **50-03-24 Demande de don**

Il est proposé par Évelyne Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le don suivant :

Musée maritime de Charlevoix — 500 \$ l'achat d'un billet pour le Grand Bal Maritime 2024

#### **Représentation**

Le maire et les membres du conseil font part de leur représentation au cours du mois de février 2024.

#### **Questions de l'assemblée**

La période de questions débute à 20 h 25 et se termine à 20 h 38.

#### **Dépôt de correspondance**

Dépôt de la lettre de démission de Monsieur Pierre Tremblay, maire. La démission sera effective à compter du 25 mars 2024.

**51-03-24 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 47, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière